



FICHE D'INSCRIPTION

CQP mention karaté et disciplines associées

Lieu : Gymnase Jean Blot
21 rue Pierre Brossolette
92400 Courbevoie

Nom :

Prénom :

Mail :

Tel. :

Tel. Port :

Adresse,
code postal
et ville :

N°licence :

N°club :

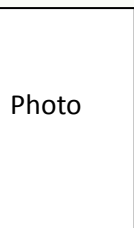
Grade :

N° DIF :

Discipline :

Prise en charge **Pôle emploi** ou **CIF**

A retourner avec votre lettre de motivation et le chèque de 550€ à
FF Karaté- Ligue des Hauts de Seine



Photo



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

COMPLEMENTAIRES

Ligue des Hauts de Seine

Tel : 01 55 49 00 07, email ligue92.ffkarate@orange.fr

En résumé

Formation CQP APAM mention karaté et DA :

- les 14 et 15 Avril 2012
- les 21 et 22 Avril 2012
- les 28 et 29 Avril 2012

Certification le 5 Mai 2012 à 9 h

Horaires de la formation de 9 h à 18 h

Lieu : Gymnase Jean Blot
21 rue Pierre Brossolette
92400 Courbevoie

Coût : 550 € à l'ordre de la ligue des Hauts de Seine

www.ffkarate.fr

Rubrique formation



Le Brevet d'Etat disparaît en 2011

**Enseignez le karaté
contre rémunération !**

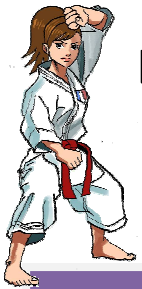
FORMATION CQP*



Ligue des Hauts de
Seine de Karaté

Avril 2012

*Certificat de qualification professionnelle de karaté et disciplines associées



LA FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MENTION KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Contenu de la formation

- ❖ Méthodologie de projet, gestion et communication,
- ❖ Organisation, réglementation et législation,
- ❖ Principes pédagogiques sur différents publics (baby, enfants, adolescents, scolaires, seniors de + 50 ans, personnes en situation de handicaps),
- ❖ Construction de programmes ou de cycles d'enseignements (école primaire, cycle EPS, programme body karaté, programme technique, entraînement en compétition),
- ❖ Principes d'anatomie, physiologie et biomécanique appliqué,
- ❖ Mise en place d'actions de développement.

La formation est de 50 heures et se déroulera sur trois week-ends (Samedi et dimanche). Les cours débuteront à 9h et se termineront à 18h. Prévoir votre tenue d'entraînement et de quoi prendre des notes.

Coûts de la formation :

- ❖ Frais pédagogiques : 550 € (comprend 50 h de cours, 8 h d'épreuves de certifications).
- ❖ Repas de la mi-journée : à la discrétion des stagiaires.

Votre conseil régional ou un OPCA peut prendre en charge, selon votre profil, cette formation habilitée. Le paiement peut s'effectuer en trois fois. Les coupons sports ANCV et les chèques vacances sont acceptés en paiement.



PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pour être accepté en formation vous devez :

1. Avoir obtenu le DIF.
2. Nous faire parvenir la présente fiche d'inscription accompagnée d'une lettre de motivation proposant un projet de développement de votre discipline (ouverture de clubs par exemple) et de votre situation personnelle.

La formation est ouverte **exclusivement** aux titulaires du DIF et limitée à 25 places. Priorité est donnée dans l'ordre suivant :

- Titulaires du DIF
- stagiaires DIF de la ligue du 92.
- autres stagiaires DIF.

